Cabinet dentaire du Dr Philippe SCHWEIZER
Chirurgien-Dentiste à Béziers
3 rue Bulher 34500 Béziers
Tel. : +33 4 67 76 06 77
selarl-dr-philippe-schweizer.chirurgiens-dentistes.fr

Prévention des endocardites infectieuses d'origine bucco-dentaires

L'endocardite infectieuse (fixation et multiplication d'une bactérie sur le cœur) est une maladie grave dont l'origine bucco-dentaire est fréquente.

LE PROBLÈME DE LA « PORTE D'ENTRÉE »

Pour le comprendre, il faut rappeler l'existence et la variété de la flore microbienne buccale normale dans laquelle les streptocoques occupent la première place.
Dans certains cas, les germes peuvent passer dans le sang entraînant une infection bactérienne massive, mais courte.

Des actes dentaires (extractions multiples, chirurgie gingivale...) demandent une vigilance particulière.

> L'importance de cette infection est en fonction de l'inflammation gingivale. Une antisepsie locale avant le geste chirurgical permet de la prévenir.

> Il est à noter que les soins dentaires internes (traitement d'un canal par exemple), étant peu hémorragiques, comportent peu de risques de passage de germes dans le sang.

L'ATTEINTE CARDIAQUE

En principe, seuls les cœurs porteurs d'une maladie préexistante risquent véritablement d'être infectés par un germe d'origine buccale. En particulier les malades atteints d'une maladie congénitale (communication entre les ventricules ou maladie bleue par exemple) ou encore d'une maladie des valves du cœur.

Les plus exposées au risque sont incontestablement les personnes porteuses d'une prothèse valvulaire cardiaque.

L'endocardite une fois déclarée nécessite des soins de longue durée, avec une antibiothérapie par voie veineuse.
Dans de rares cas, il peut être nécessaire de remplacer ou réparer la valve touchée.

LE PROTOCOLE D'ANTIBIOPROPHYLAXIE

L'attitude consensuelle actuelle cherche à privilégier la simplicité et la fiabilité.

En l'absence d'allergie aux pénicillines, il sera donné au préalable un antibiotique de ce type.
En cas d'allergie, il sera prescrit un antibiotique adapté.

À SAVOIR

Avant toute intervention bucco-dentaire, prévenez votre praticien si vous avez, ou pensez avoir, un problème cardiaque.
Signalez une éventuelle allergie à la pénicilline. Suivez soigneusement la prescription qui vous est faite.

Source : Webdentiste